
Communiqué

Pour diffusion immédiate
Le mardi le 20 juin 2006

Des résultats prometteurs pour la protection et la mise en valeur de la Grande tourbière de Villeroy

Villeroy, le 20 juin 2006 – Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a annoncé les résultats de la deuxième phase du projet de protection et de mise en valeur de la Grande tourbière de Villeroy. Cette deuxième phase, initiée l'automne dernier, a bénéficié d'un financement de 13 100 \$ de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. L'événement d'aujourd'hui a permis de souligner et de remercier des propriétaires fonciers et autres usagers de ce territoire pour leur engagement envers la conservation de la Grande tourbière.

Située dans les municipalités de Villeroy, Notre-Dame-de-Lourdes et Val-Alain, la Grande tourbière de Villeroy, d'une superficie d'un peu moins de 800 hectares, est l'une des dernières grandes tourbières naturelles du Québec méridional. L'objectif de cette deuxième phase était de sensibiliser les individus et les groupes les plus susceptibles d'influencer l'intégrité écologique de la tourbière. Ainsi, les propriétaires dont les terrains sont adjacents aux lots publics de la tourbière ont été rencontrés et ont reçu un *Cahier du propriétaire* personnalisé afin de les sensibiliser au rôle essentiel et à la fragilité de ce milieu naturel et de les outiller pour qu'ils s'impliquent dans des actions de conservation et de mise en valeur.

Éric Perreault, chargé de projet du CRECQ, a mentionné « Des 35 propriétaires et co-propriétaires rencontrés, 11, représentant 14 propriétaires et co-propriétaires, ont signé une déclaration d'intention en vue de préserver l'aspect naturel et le caractère humide de la section tourbière située sur leur propriété. Cette réponse positive nous encourage à poursuivre nos actions de conservation. » Il a d'ailleurs ajouté que ces rencontres avaient aussi permis de sensibiliser de proches parents des propriétaires, futurs héritiers des terrains concernés.

Trois associations de quadistes et une de chasseurs-pêcheurs fréquentant ce territoire, totalisant près de 3 900 membres, ont également été rencontrées. Les administrateurs de deux associations de quadistes et ceux de l'association de chasseurs-pêcheurs de la région ont signé un engagement de respect de la Grande tourbière de Villeroy. De plus, un belvédère a été installé sur un des sentiers de la tourbière, accompagné d'un panneau abordant les impacts de la circulation des véhicules hors route dans les milieux naturels fragiles.

« La Fondation remercie le CRECQ de l'associer à ses efforts de protection. En plus de mettre en valeur les caractéristiques naturelles de la Grande tourbière, le CRECQ sensibilise les usagers à la richesse et au rôle essentiel des milieux humides », a déclaré Anne-Marie Prud'homme, coordonnatrice de projets à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

Pour sa part, Louise Pelletier, directrice régionale Mauricie d'Hydro-Québec, a souligné que « la réalisation de cette deuxième phase du projet contribue à assurer la pérennité des actions de protection, de réhabilitation et de mise en valeur déjà entreprises par le Comité de protection et de mise en valeur de la Grande tourbière de Villeroy ».

Outre la participation financière de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, une subvention de 15 000 \$ du programme ÉcoAction d'Environnement Canada a rendu possible la réalisation de cette deuxième phase du projet qui n'aurait pas vu le jour sans le soutien de la MRC de l'Érable et l'appui technique du Comité de protection et de mise en valeur de la Grande tourbière de Villeroy.

Rappelons que cette tourbière est située à 80 % sur des terres publiques dont la gestion a été transférée en 2003 à la MRC de L'Érable. En août 2005, un arrêté ministériel a déterminé une réserve à l'État d'une partie de la tourbière pour les fins d'attribution d'un statut de protection officiel.

Enfin, le CRECQ prépare actuellement un plan de conservation provisoire de la Grande tourbière de Villeroy. Ce plan proposera différentes orientations en vue de l'instauration officielle et de la gestion d'une aire protégée sur les lots publics de la tourbière.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme à but non lucratif qui contribue à l'amélioration et à la protection à long terme des milieux naturels en soutenant financièrement des initiatives réalisées en partenariat avec les communautés locales, dans un esprit de conservation et de développement durable. De 2001 à 2005, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement a participé, à hauteur de 4,1 millions de dollars, au financement de 70 projets dans 16 régions administratives du Québec. Pour en savoir plus sur les différents projets auxquels elle a contribué, sa mission, ses objectifs et ses modalités de fonctionnement, visitez le site : www.hydroquebec.com/fondation_environnement

-30-

Pour renseignements :

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)
Éric Perreault, chargé de projet
Tél. : (819) 475-1048
Courriel : eric.perreault@crecq.qc.ca

Hydro-Québec – Équipe Médias et affaires publiques
Élodie Pestel, attachée de presse
Tél. : (514) 289-4260
Courriel : pestel.elodie@hydro.qc.ca
Salle de presse : <http://www.hydroquebec.com/media>